

Marseille, le 18 mars 2024,

Question écrite à Madame Martine Vassal, Présidente de la métropole Aix-Marseille-Provence,
Copie à Madame Catherine Pila, Présidente de la RTM,

Lors du conseil de la métropole du 12 octobre 2023, les conseillers métropolitains ont adopté le rapport MOB-011-12/10/2023-CM intitulé « Approbation du bilan de concertation publique du Nouveau Réseau de Bus – Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons ». Ce rapport approuve la poursuite de la modernisation du réseau de bus, notamment à Marseille, en tenant compte du bilan de la concertation publique menée du 15 décembre 2022 au 28 février 2023. En son article 2, il approuve « le déploiement séquentiel du nouveau réseau de bus, **et ce dès 2024** avec un renforcement de l'offre, et notamment le **déploiement d'un réseau de soirée jusqu'à 1h du matin** ».

Ainsi que le rappelle le rapport, le projet soumis à concertation portait notamment sur « **une meilleure desserte en soirée avec 24 lignes qui circulent jusqu'à 1h du matin** ».

Ce déploiement en soirée est essentiel dès lors que 60% des Marseillais n'ont pas accès à une station de métro ou de tramway. Ce sont ainsi près de 520 000 personnes à Marseille qui ne peuvent compter que sur le réseau de bus pour se déplacer sans voiture. D'autre part, ainsi que le précise le rapport, sur les 890 000 voyages quotidiens enregistrés sur le périmètre global de la consultation, 48% sont réalisés sur le réseau de bus.

En journée, ce manque d'infrastructures de transports en commun alimente les embouteillages et la pollution atmosphérique. Mais, le soir, à partir de 21h, quand le dernier bus a fini sa tournée, les Marseillais sans accès direct au métro ou au tramway, et qui n'ont pas de voiture, sont littéralement assignés à résidence. Pour tous ces jeunes sans permis de conduire, ces adultes qui n'ont pas les moyens d'avoir une voiture, aucun déplacement n'est donc possible après 21h. Conséquence : impossible d'accepter un emploi en soirée, impossible de sortir au cinéma ou voir des amis. Pour près de 520 000 Marseillais, le couvre-feu à 21h, c'est toute l'année !

Ce déploiement en soirée est également indispensable si la métropole veut rattraper son retard par rapport aux autres grandes villes de France qui, elles, véhiculent leurs habitants en bus en soirée :

- à Lyon, 25 lignes de bus roulent jusqu'à minuit et demi
- à Nantes, 10 lignes de bus fonctionnent jusqu'à 2h30 du matin
- à Toulouse, 11 lignes de bus roulent jusqu'à 1h du matin
- à Strasbourg, 10 lignes de bus circulent jusqu'à minuit
- à Bordeaux, 13 lignes de bus circulent jusqu'à 1h du matin et 10 autres jusqu'à 23h
- à Lille, 10 lignes de bus fonctionnent jusqu'à minuit

Or, malgré la dégradation récente du réseau de transports marseillais avec la suppression du métro en soirée pendant la semaine, et l'interruption des lignes T2 et T3 de tramway sur la moitié de leur itinéraire, nous n'avons reçu aucune nouvelle du « déploiement séquentiel du nouveau réseau de bus » approuvé en octobre 2023. Alors que vous avez proposé, et que nous avons accepté, le **déploiement d'un réseau de soirée jusqu'à 1h du matin dès 2024**, nous exigeons désormais que vous respectiez vos engagements et le vote démocratique des élus métropolitains.

Madame la Présidente de la métropole Aix-Marseille-Provence, nous attendons, en réponse à ce courrier, une réponse rapide et détaillée relative au calendrier et aux modalités du déploiement du réseau de bus de soirée dès 2024.

Bien respectueusement,

Prune HELFTER-NOAH (Groupe Pour une métropole du Bien commun)